

Nouvelles brèves

Le Canada participera à l'Exposition internationale de 1982 sur l'énergie, *Expo Énergie 82*, qui aura lieu du 1^{er} mai au 31 octobre 1982 à Knoxville, dans l'État américain du Tennessee. Ce sera la première fois qu'une exposition internationale choisira pour thème l'énergie.

La firme Brights Wine Ltd. recevra \$179 650 du Fonds pour l'implantation de nouvelles cultures du ministère de l'Agriculture. Cette subvention servira à faire des recherches en viticulture en vue d'étendre la culture du raisin au-delà des frontières actuelles de la péninsule du Niagara.

Le ministre du Travail a rendu publique une étude intitulée *Le Canada et l'Organisation internationale du travail*. L'étude traite des rapports entre le Canada et l'Organisation internationale du travail et, plus particulièrement, du rôle du Canada au sein de l'OIT, des objectifs du ministère du Travail à cet égard, de l'importance relative qu'il accorde à l'OIT et des ressources nécessaires.

Une compagnie de Québec, Mendes Inc., s'apprête à lancer un nouveau jeu de quilles, appelé *Bolingo*, qui devrait, selon ses concepteurs, rendre ce sport accessible à un plus grand nombre. Le nouveau jeu est une réplique exacte de dimensions réduites d'une allée de quilles conventionnelle. Selon la présidente de Mendes, Mme Louise Roberge, il s'agit d'une première mondiale. Le jeu est entièrement automatique et il est muni d'un planteur à cordes contrôlé par des circuits électroniques. *Le Devoir*

Une centaine d'agriculteurs du Sud du Manitoba sont les premiers du monde, semble-t-il, à utiliser, par le biais d'un projet pilote appelé *Grassroots*, le système Télidon. Grâce aux terminaux de

Télidon, il suffira à ces agriculteurs de composer le code voulu pour avoir accès à 10 000 "pages" de renseignements sur des programmes fédéraux tels que les paiements de stabilisation, le service de contrôle d'aptitudes, la gestion des exploitations agricoles, la nutrition, etc.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a annoncé la conclusion d'un accord de financement de US\$7,5 millions, en vue d'appuyer la vente de biens canadiens d'une valeur de US\$9,2 millions à la compagnie Eastern Airlines Inc., établie en Floride (É.-U.), par CAE Electronics Ltd., de Saint-Laurent (Québec). La vente porte sur la fourniture, le montage sur les lieux et les services de soutien d'un simulateur de vol, d'un simulateur de circuits de bord et d'un simulateur pour personnel de piste destinés à un centre de formation pour pilotes de *Boeing 757*.

Le frère André revivra bientôt au cinéma. Le scénario du film, dont le tournage doit commencer en août, est de Mireille Lachance, auteur d'un livre sur le frère André, et de Mireille Dansereau, cinéaste. On doit au frère André (1845-1937) la construction de l'oratoire Saint-Joseph, à Montréal, et on lui attribue aussi de nombreuses guérisons. Il fut déclaré vénérable en 1978.



Photolaser PC

Les petites triplées, Heather, Christine et Sandra, de Sault-Ste-Marie (Ontario), ont célébré leur premier anniversaire de naissance. A cette occasion, leur grand-maman leur a fait faire une agréable promenade dans une poussette spécialement construite par leur père, M. Sheldon Coutu.

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) offrira, à partir de janvier 1982, des activités et des cours spéciaux aux élèves particulièrement doués d'une dizaine d'écoles de Montréal, qui voudront participer à ce programme expérimental. (*La Presse*)

Constitution: ... (suite de la page 2)

"constitutionnellement requis" pour amender la Constitution, lorsque de tels amendements touchent les relations fédérales-provinciales ou les pouvoirs des législatures ou encore des gouvernements des provinces?

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique
La loi fondamentale de la Constitution canadienne est l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) qui, en 1867, établissait la fédération canadienne en unissant les colonies britanniques.

En 1931, le Statut de Westminster conférait au Canada la pleine et entière souveraineté et un statut d'égalité dans ses relations avec la Grande-Bretagne. Cependant, il n'y eut à l'époque aucune entente au Canada sur les modalités d'adoption de l'AANB en tant que loi canadienne pouvant être modifiée au Canada; par conséquent, à la demande de ce pays, le Statut de Westminster laissait délibérément le pouvoir d'amender l'Acte de l'Amérique du Nord britannique au Parlement britannique. Cette anomalie persiste malgré les efforts du gouvernement fédéral et des gouvernements des provinces de s'entendre sur une formule d'amendement de la Constitution au Canada.

L'initiative actuelle du gouvernement fédéral a pour objet de trouver une issue à cette impasse.

Si la Cour suprême déclare légal le projet de résolution constitutionnel, le gouvernement du Canada demandera au Parlement britannique de lui donner plein pouvoir en ce qui concerne toutes les dispositions des statuts constitutionnels britanniques se rapportant au Canada.

Par la même occasion, le Parlement canadien demandera au Parlement du Royaume-Uni d'inclure dans la mesure rapatriant la Constitution canadienne des dispositions prévoyant une formule d'amendement. La Constitution canadienne ne pourrait dorénavant être modifiée qu'au Canada selon certaines conditions énoncées dans cette formule.

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.